

Zeitschrift: Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 92 (1978)

Heft: 3-4

Artikel: Les couleurs du comté et de la ville de Montbéliard

Autor: Mattern, Günter

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-746246>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les couleurs du comté et de la ville de Montbéliard

par GÜNTER MATTERN

Les comtes de Montbéliard sont issus des comtes de Bar descendants de Thierry, *comes de comitatu Barrense*, cité de 1002 à 1006. L'arrière-petit-fils de Thierry, Louis II¹ avait épousé Sophie, fille du duc de Haute-Lorraine qui lui apporta la suzeraineté de Bar. Il reçut, vers 1042, de l'empereur Henri II les châtelainies de Montbéliard², Ferrette³ et Altkirch qui, peu après, furent transformées en comtés. Ses petits-enfants se partagèrent cet immense héritage en 1115: l'aîné, Thierry, eut Montbéliard, Renaud reçut Bar et Frédéric le comté de Ferrette. Leur sœur, épouse du comte de Salm, hérita fort probablement des terres, qui par la suite ont formé les comtés de Blamont et de Salm, dans les Vosges⁴.

Thierry de Montbéliard n'eut qu'une fille, Sophie, qui apporta ce comté à la maison de Montfaucon par son mari Richard II⁵. En 1272, Thierry III, arrière-petit-fils de Sophie, demanda la protection du Saint Empire germanique. En 1748, Charles-Eugène de Wurtemberg⁶ reconnaît la suzeraineté du roi de France sur l'ensemble du comté, sauf sur la seigneurie (principauté) de Montbéliard qui resta sous la protection impériale jusqu'en 1793.

Après la mort de Thierry III en 1283, son arrière-petite-fille, Guillemette de Neuchâtel-sur-le-Lac, hérita du comté de Montbéliard⁷. Sa fille Agnès de Bourgogne, comtesse de Montbéliard dès 1332, épousa en 1320 Henri I^{er}, seigneur de Montfaucon⁸; leur arrière-petite-fille Henriette, comtesse de Montbéliard, épousa Evrard IV, comte de Wurtemberg, qui apporta la seigneurie de Riquewihr⁹ et le comté de Horbourg comme dot.

Les deux fils d'Henriette, Louis et Ulric, se partagèrent à l'amiable l'héritage d'Henriette: Louis garda le Wurtemberg, Ulric le Montbéliard. Ceci dura jusqu'en 1723, date à laquelle les enfants de Léopold Evrard furent déchus des titres de Wurtemberg et de Montbéliard, par l'empereur Charles VI. A partir de 1723, c'est une branche collatérale qui régnera sur Montbéliard jusqu'à l'occupation française en octobre 1793¹⁰. Le Montbéliard et le Wurtemberg, deux entités différentes réunies par «mariage» en 1397, ont chacun leur langue, leurs prérogatives et leur souverain qui descend toujours en ligne directe de la fameuse comtesse Henriette (1397-1444), comtesse de Wurtemberg, mais seule et unique comtesse du Montbéliard. Les comtes de Wurtemberg ne pouvaient régner sur le Montbéliard qu'après avoir reçu l'investiture de l'empereur et ne pouvaient «rentrer» au château qu'après avoir signé l'acte de reconnaissance des droits, libertés et franchises de la ville de Montbéliard (resté en vigueur de 1238 au 10 octobre 1793).

En 1597, sous le règne de l'empereur Rodolphe II, le comté de Montbéliard devint principauté.

Les princes de Montbéliard avaient gardé divers droits dans l'évêché de Bâle, dîmes, cens, rentes et même quelques terres inféodées, notamment à Boncourt, Bure, Damvant, Fahy, Rochedor, Reclère, Rocourt, Vendelincourt, Grandfontaine, Franquemont, Goumois et Bellefond¹¹.

Nous ne connaissons aucun document donnant les armes des maisons de Montbéliard avant le début du XIII^e siècle, période à laquelle apparaît un écu à deux poissons adossés. Dans la Tour d'Erstfelden

au canton d'Uri se trouvait le blason du Montbéliard: *de gueules à deux bars adossés d'or*, surmonté d'un cimier avec une sorte de chapeau terminé par une boule, accosté de deux bars¹². Avant l'arrivée de la dynastie Montbéliard-Wurtemberg, les armoiries du comté de Montbéliard étaient *de gueules à deux bars adossés d'or*, ce qui donnait pour ce comté les couleurs rouge et jaune. A partir de 1397, l'écu porte parti de Wurtemberg (*d'or à trois ramures de cerf de sable posées en fasce*) et Montbéliard (fig. 1)¹³. Conformément aux règles établies vers cette époque, ses descendants ont porté ces armes écartelées¹⁴ et dès le XVI^e siècle les ont combinées avec celles de Teck (*losangé d'or et de sable*) et avec celles de leurs fonctions de porte-étendard de l'Empire (*de gueules à l'étendard d'Empire posé en bande*)¹⁵. On trouve dans les ruines du château de Passavant, près de Baume-les-Dames, des armoiries gravées sur un monument religieux; il en est de même sur la plaque de fonte de la cheminée du presbytère, elles sont: écartelées de Teck, de porte-étendard de l'Empire, de Montbéliard et de Heidenheim sur le tout de Wurtemberg¹⁶.

Le drapeau du comté de Montbéliard est mentionné pour la première fois en 1699, à l'occasion de la mort et des obsèques du duc Georges II, prince de Montbéliard; la chronique d'alors relate que¹⁷: «...suivant le cheval de joye du prince défunt, quatre personnes de dis-



Fig 1. Les armoiries de Georges I^{er}, comte de Wurtemberg-Montbéliard; Château de Riquewihir (1540): «Georg Grave zû Wirtemberg unnd zû Mumppehl Gart».

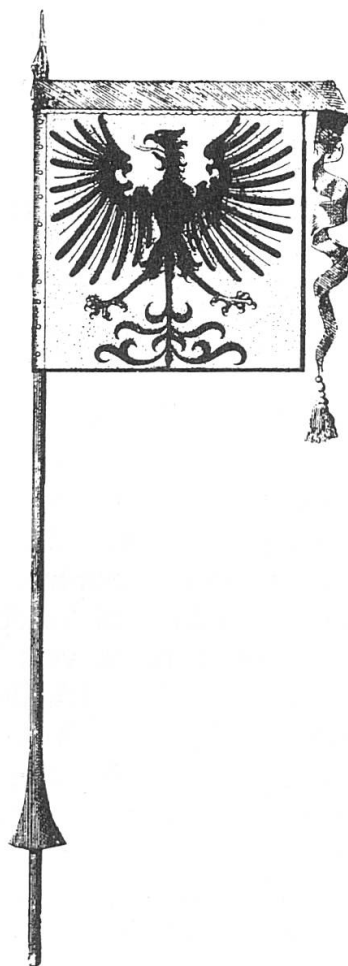


Fig. 2. Grand Guidon d'Assaut (Reichssturmefahne). (D'après J. Siebmacher ¹⁶.)

tinction portant séparément sur des cous-
sins les armoiries du duché de Wur-
temberg, celles de Teck, puis celles du
comté de Montbéliard et enfin celles
portant le Grand Guidon d'Assaut du Saint
Empire germanique (fig. 2), puis suivaient
les quatre drapeaux des seigneuries suze-
raines (Blamont, Châtelot, Clémont, Héri-
court) portés par un officier de chacune
d'entre elles... puis M. de Moustiers portant
un grand drapeau de satin rouge où les
armes de la principauté de Montbéliard¹⁸
réunissaient en un seul blason les armes
portées ci-devant...»

Contrairement à Montbéliard qui a
arboré les couleurs rouge et jaune jusqu'en
1793, le duché de Wurtemberg a changé
ses couleurs. En 1495, le duc Evrard le
Barbu a porté les couleurs noir et jaune.
Jusqu'au XVIII^e siècle, les couleurs des
cordons de sceaux ne correspondront pas à
celles du pays et de la maison de Wur-

temberg; nous retrouvons, plus ou moins chronologiquement, les combinaisons noir - jaune, blanc - rouge, rouge - noir - jaune, rouge - noir - jaune - blanc, noir - rouge et rouge - jaune. En 1593 la branche de Montbéliard parvint au gouvernement du Wurtemberg; les couleurs s'unirent à celles de Wurtemberg formant un ensemble noir - jaune - rouge. L'ordre de la cour du 14 décembre 1809 décrète que la cocarde militaire et civile sera noir - jaune - rouge. La Constitution de 1815 porte un sceau royal avec ces cordons de couleurs rouge et jaune. Les couleurs noir - jaune - rouge se maintiendront toutefois jusqu'en 1820¹⁹.

Les couleurs de la ville de Montbéliard (divisées horizontalement de rouge, blanc et bleu), empruntées aux armoiries municipales n'apparaissent que vers 1470²⁰; entre 1470 et 1478 la ville portait des armoiries écartelées: aux 1 et 4, d'or à trois ramures de cerf de sable, aux 2 et 3, de gueules deux bars adossés d'or, à la croix d'argent, chargée en abîme d'une étoile d'azur, brochant sur l'écartelé. A partir de 1748 le blason municipal porte de gueules à la croix d'argent, chargée en abîme d'une étoile d'azur (fig. 3).

Nous n'avons qu'un témoignage du XVII^e siècle signalant le drapeau municipal. C'est une aquarelle datant de la première moitié du XVII^e siècle qui repré-

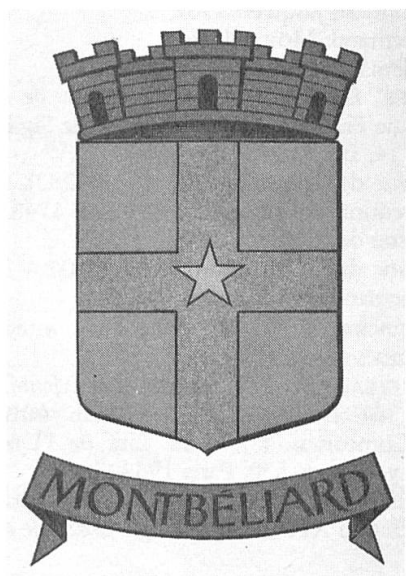


Fig. 3. Les armoiries de la ville de Montbéliard (depuis 1470). (Dessin H. Servoz, Montbéliard.)

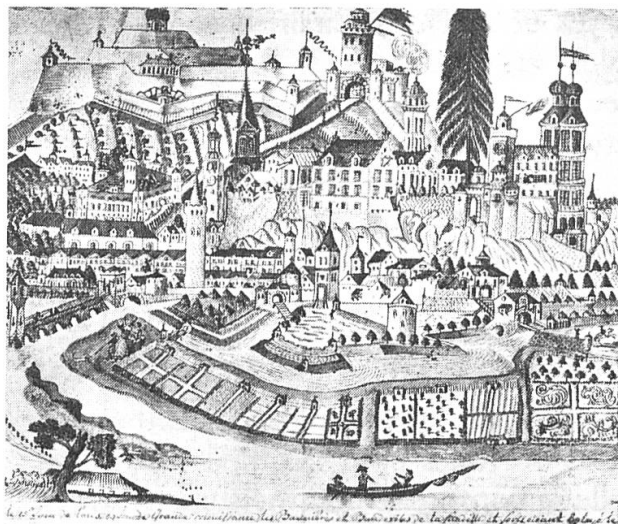


Fig. 4. Aquarelle montrant la «Perspective de la Ville et Forteresse de Montbéliard le 15 juin de l'an 1599, Jour de Grande Reissuance, les Bannières et Banderolles de la Citadelle et forts étoient éployé, le même jour il y eut une grande Incendie dans le pays à 9 heure du Soir». (Photo: M. Tchirakadze, Musée du Château, Montbéliard.)

sente la ville de Montbéliard et est intitulée: *Le 15 juin de l'an 1599* (fig. 4); les drapeaux qui y figurent paraissent peints en bleu - jaune - rouge²¹.

Les obligations des fonctionnaires municipaux, comme le sergent de police, le valet de Ville, le chasse-pauvres, le maître des Hautes-Cœuvres^{21 bis} sont réglées par un décret municipal. Seuls, le sergent de police et le valet de Ville ont un uniforme mi-parti rouge et blanc²². Cependant, nous trouvons dans les «notaux»²³ la demande de la «suppression de ces livrées d'un aspect ridicule et toutes deux très salissantes, pour y substituer une livrée plus solide telle qu'un habit rouge (redingote), parements bleu de ciel, veste et culotte de même couleur...».

La milice existe depuis 1283 et comprend le «guet» et l'«echarguet». Nous ne connaissons pas d'uniforme spécial pour les bourgeois appartenant à ce guet.

Au XVIII^e siècle, apparaît une milice municipale²⁴. Il y a bien au château une garnison strictement réservée aux services d'apparat du château ou de la Cour d'Étupes: dragons et infanterie wurtembergeois. Ces derniers ne pouvaient intervenir à Montbéliard où, depuis 1283, il n'y

a pas de service militaire (droit d'Ost). De plus, et depuis 1397, il est interdit aux jeunes Montbéliardais de servir dans les troupes wurtembergeoises; les agents recruteurs wurtembergeois opérant sur la principauté sont poursuivis et emprisonnés, ainsi que le rapportent quelques documents des archives municipales. Une milice en uniforme et armée se forma à Montbéliard au début du XVIII^e siècle. Formée uniquement de jeunes bourgeois assez fortunés pour s'équiper et s'armer²⁵, elle se composait comme suit:

Cavalerie: deux compagnies de 60 cavaliers; la première est vêtue d'un habit rouge, parements blancs, col blanc; la seconde a un habit bleu, parements blancs, col noir. Toutes les deux portent des culottes et vestes blanches, bottes noires et des casques.

Infanterie: deux compagnies de 100 hommes, uniforme bleu de ciel, parements et cols blancs, veste et culotte blanches, chapeau tricorne avec garniture de plumes pour les chefs de compagnie. D'après Ganier²⁴ les officiers portaient – à partir de 1737 – l'esponton, le hausse-col et une écharpe de taffetas noir et jaune, couleur de la maison de Wurtemberg.

Artillerie: les uniformes ne sont pas connus. Les 10 pièces de canons sont gardées à l'Hôtel de Ville, les 10 autres au château.

Pendant la réorganisation en 1789, l'uniforme des grenadiers se composa d'un habit bleu, parements, collet et revers blancs lisérés rouge, l'habit passepoilé blanc, cocarde de basin blanc avec une étoile entrelacée de bleu et de rouge, épau-lettes rouges, passepoilées blanc, celles des officiers en or, veste blanche et culotte noire. Les chasseurs portaient l'habit vert, collet, revers et parements rouge écarlate, le tout liséré et passepoilé blanc, épau-lettes en fil blanc pour la troupe, en argent pour les officiers, cocarde blanche avec une étoile entrelacée de soie rouge²⁴.

Le drapeau militaire reproduisait les couleurs des armoiries de la ville, le champ

de l'étoffe rouge était divisé en quatre quartiers par une croix blanche portant au centre une étoile à cinq branches bleu céleste.

La milice était utilisée pour la défense de la ville (aucune action d'éclat !) ou pour les grandes cérémonies, réceptions, etc.

Cette troupe et les services municipaux restèrent en fonction jusqu'au 11 octobre 1793, date à laquelle Bernard de Saintes occupa la ville et démit les maîtres-bourgeois-jurés de leurs fonctions. Bernard de Saintes proclama l'annexion pure et simple de la «cy-devante principauté et la fin du régime du cy-devant tyran de Wurtemberg» à l'aide de 1200 affiches réparties dans les 56 localités de la principauté. Puis il organisa une municipalité composée des «républicains montbéliards» qui étaient fort probablement de ses amis. Quatre semaines plus tard, le lundi 9 décembre 1793, il organisa les municipalités dans les communes du district révolutionnaire de Montbéliard²⁶.

Rien n'est connu au sujet des cocardes de l'époque révolutionnaire. Nous croyons que la cocarde de la République française était utilisée²⁰, dont les couleurs ressemblaient à celles de Montbéliard.

Notes:

¹ Dynastie des Montbéliard-Dagsbourg, dits de Mousson ou Montion, jusqu'en 1162.

² En allemand: Mömpelgard

³ En allemand: Pfirt.

⁴ JÉQUIER, Léon: *Les armes des Comtes de Montbéliard* dans: «Revue Française d'Héraldique et de Sigillographie», t. 2, p. 3 – 14, Bergerac 1939.

⁵ Dynastie des Montfaucon (1162 – 1283).

⁶ Convention de Versailles du 10 mai 1748.

⁷ Dynastie des Châlon (1283 – 1332).

⁸ Dynastie des Montfaucon cadets (1332 – 1397).

⁹ En allemand: Reichenweier.

¹⁰ La principauté de Montbéliard fut intégrée par le traité de Lunéville du 9 février 1801.

¹¹ SURATTEAU J.R.: *Le Département du Mont-Terrible sous le Régime du Directoire (1795 – 1800)*, dans: «Cahiers d'Etudes Comtoises», t. 7; Ann. Litt. de l'Université de Besançon, vol. 71, p. 530, Paris 1964.

¹² La peinture héraldique dans la Tour d'Erstfelden a été faite au début du XIV^e siècle, la copie exécutée en 1583 par Hegi.

¹³ GAUTHIER, J.: *Les sceaux des comtes et du pays de Montbéliard*, dans: «Mémoires de la Société d'Emulation de Montbéliard», vol. 55, p. 341 – 398, Montbéliard 1895.

¹⁴ TRICOU, J. et GALBREATH, D.-L.: *Les documents héraldiques du Musée des Tissus de Lyon*, dans: «Archives Héraldiques Suisses», t. 44, p. 64 – 65, Bâle 1930.

¹⁵ STÄHELIN, W. R.: *Drei Wappenscheiben des Herzogs Ulrich von Württemberg in Basel*, dans: «Archives Héraldiques Suisses», t. 43, p. 187 – 188, Bâle 1929.

¹⁶ HEFNER VON, Otto Titan: *Johann Siebmacher's grosses und allgemeines Wappenbuch*, t. 1, 1^{re} série: *Die Wappen der Souveraine der deutschen Bundesstaaten*, p. 23 – 26, tabl. 38 – 44, Nuremberg 1856.

ALBERTI VON, Otto: *Württembergisches Adels- und Wappenbuch*, t. 1, Stuttgart 1889 – 1916, p. V, X, XI.

¹⁷ Notaux BB 2, f^s. 115 à 132: la conduite du deuil et l'organisation des obsèques sont l'œuvre des maîtres-bourgeois-jurés de la ville. Les deux principaux invités sont Messieurs les Ministres de Bâle et Monseigneur l'Evêque de Bâle (ce qui est assez bizarre pour un Etat strictement luthérien).

¹⁸ Les armes de la principauté de Montbéliard sont écartelées: 1, d'or à trois ramures de cerf de sable, 2, le fuselé de Teck, 3, le drapeau d'Empire et 4, de gueules deux bars adossés d'or.

¹⁹ MATTERN, G.: *Beiträge zur Flaggengeschichte deutscher Staaten, B: Binnenländer*, dans: «Kleeblatt», t. 14/15, Hanovre 1977/78, sous presse, voir également la littérature détaillée:

a) LEBRET: *Über Farben und Wappen des Herzogtums Württemberg*, dans: «Württemberg. Jahrbuch für Vaterl. Geschichte», t. 1, p. 167, Stuttgart 1818.

b) GHILLANY, F. W. et HEIDELOFF, K.: *Der deutsche Adler und die deutschen Farben*, Stuttgart 1848.

c) STÄLIN, Chr. Fr.: *Zur Geschichte der württembergischen Landesfarben*, dans «Württemberg. Vierteljahrshefte», t. IX, p. 246, Stuttgart 1886.

d) SCHNEIDER, E.: *Württembergische Geschichte*, p. 480, Stuttgart 1896.

e) SCHNEIDER, E.: *Entwicklung der württemberg. Farben*, dans: «Literarische Beilage zum Staatsanzeiger für Württemberg», p. 221, Stuttgart 1896.

f) GAISBERG-SCHÖCKINGEN VON, Fr. Baron: *Das Königshaus und der Adel von Württemberg*, p. 16, Pforzheim 1908.

g) SEEGER VON, K.: *Reichsadler, Stauferlöwen und württembergische Farben*, dans: «Stuttgarter NS-Kurier mit Regierungsanzeiger für Württemberg», N^o 2, du 30 avril 1937.

h) SEEGER VON, K.: *Reichsadler, Kreuzfahne, Stauferlöwen und Württembergs Wappen und Farben*, dans: «Zeitschrift für Württembergische Landesgeschichte», année 13, p. 236 et suivantes, Stuttgart 1954.

²⁰ Frédéric Mülhenheim, Archives Municipales de Montbéliard, communication personnelle.

²¹ Lettre du Conservateur du Musée du Château de Montbéliard, M^{me} E. Salmon du 7 janvier 1976.

^{21bis} Les maîtres-bourgeois ont obtenu le droit de Haute et Basse Justice sans que le duc de Wurtemberg ou le prince régnant à Montbéliard puisse intervenir dans leurs affaires.

²² Archives Municipales de Montbéliard: FF 242.

²³ Archives Municipales de Montbéliard: BB 33 – 1782.

²⁴ GANIER, Henry: *Costumes des Régiments et des Milices recrutés dans les anciennes Provinces d'Alsace et de la Sarre, les Républiques de Strasbourg et de Mulhouse, la Principauté de Montbéliard et le Duché de Lorraine pendant les XVII^e et XVIII^e siècles*, p. 86 – 87, 91, pl. 10, Epinal 1882.

²⁵ Lettre des Archives Municipales de Montbéliard, M. Fr. Mülhenheim, du 2 mars 1976.

²⁶ SURATTEAU, J.-R.: *op. cit.* p. 533.

Adresse de l'auteur: Dr Günter Mattern, Sichternstr. 35, 4410 Liestal.

L'opinion des auteurs n'engage pas la responsabilité d'Archivum Heraldicum. Tous droits réservés.

*Archivum Heraldicum ist für die hier vertretenen Ansichten der Autoren nicht verantwortlich.
Alle Rechte vorbehalten.*

*L'opinione degli autori non impegna la responsabilità di Archivum Heraldicum.
Tutti i diritti riservati.*